

La Chronique de Champmotteux

n° 17

Octobre 2007

Sommaire

- Le mot du maire p. 3
- Vie pratique p. 4
- Un peu d'histoire p. 11

Le mot du maire

Depuis quelques semaines, les enfants ont repris le chemin de l'école. À Champmotteux, nous accueillons 25 enfants, en 1^{re} et 2^e année de maternelle. Les plus grands sont à Mespuits (18 enfants) avec une nouvelle institutrice, M^{me} Mylène Sanchez, à qui nous souhaitons la bienvenue. Puis 22 enfants sont inscrits à l'école de Blandy.

Parents, vous êtes nombreux à déplorer l'absence de restaurant scolaire et de garderie.

Les quatre communes du regroupement scolaire (Blandy, Brouy, Champmotteux et Mespuits) accompagnées du regroupement voisin (Bois-Herpin, La Forêt-Sainte-Croix, Marolles-en-Beauce et Roinvilliers) ont alors décidé de lancer un projet d'établissement scolaire commun offrant cantine et garderie.

C'est à Bois-Herpin qu'environ 150 enfants seront accueillis. Dans un cadre champêtre, cette nouvelle école devrait voir le jour à la rentrée 2010.

L'éducation est une mission prioritaire, nous ne pouvons par conséquent rester à l'écart de ce « grand chantier ». C'est un investissement important qui est demandé à nos « petites communes » du Sud Essonne, c'est également une preuve de dynamisme.

Votre maire
Corinne Carvalho

Vie pratique

État civil

Lucette Wallienne

nous a quittés en août 2007

Ils se sont unis à Champmotteux
le 22 septembre 2007

Jérôme Anciaux
et **Vanessa De Carvalho**

Horaires de la mairie

La mairie est ouverte :

Le lundi de 10 h à 12 h
les mardi et vendredi de 14 h à 16 h

Les élus assurent une permanence le 1^{er} et le 3^e samedi
de chaque mois de 11 h à 12 h

Tél. mairie : **01 64 99 59 28**

La mairie sera fermée vendredi 2 et samedi 3 novembre 2007

Numéros d'urgence

Pompiers	18
Police	17
Gendarmerie	01 64 95 00 14
Samu 91	15
EDF (sécurité, dépannage)	0 810 333 091

Vie pratique

Vacances scolaires

Vacances de Toussaint du samedi 27 octobre
au jeudi 8 novembre 2007

Vacances de Noël du samedi 22 décembre 2007
au lundi 7 janvier 2008

Vacances d'hiver du vendredi 22 février
au lundi 10 mars 2008

Vacances de printemps du samedi 19 avril
au lundi 5 mai 2008

Début des vacances d'été vendredi 4 juillet 2008

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Listes électorales

L'inscription sur les listes électorales est à effectuer avant le 31 décembre 2007.

Fournitures scolaires

Sur production d'un certificat de scolarité au titre de l'année scolaire 2007-2008 et d'un relevé d'identité bancaire, il est attribué la somme de 80 € à tous les collégiens et lycéens, de la classe de 6^e jusqu'à l'âge de 16 ans.

Aménagements routiers

Afin de renforcer la sécurité à l'approche des arrêts de bus scolaires, de nouveaux aménagements ont été effectués rue Michel-de-L'Hospital et rue Château-Gaillard.

Merci d'observer les règles de prudence et de limitation de vitesse qui s'imposent.

Vie pratique

Vacances scolaires

Vacances de Toussaint	du samedi 27 octobre au jeudi 8 novembre 2007
Vacances de Noël	du samedi 22 décembre 2007 au lundi 7 janvier 2008
Vacances d'hiver	du vendredi 22 février au lundi 10 mars 2008
Vacances de printemps	du samedi 19 avril au lundi 5 mai 2008
Début des vacances d'été	vendredi 4 juillet 2008

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Listes électorales

L'inscription sur les listes électorales est à effectuer avant le 31 décembre 2007.

Fournitures scolaires

Sur production d'un certificat de scolarité au titre de l'année scolaire 2007-2008 et d'un relevé d'identité bancaire, il est attribué la somme de 80 € à tous les collégiens et lycéens, de la classe de 6^e jusqu'à l'âge de 16 ans.

Aménagements routiers

Afin de renforcer la sécurité à l'approche des arrêts de bus scolaires, de nouveaux aménagements ont été effectués rue Michel-de-L'Hospital et rue Château-Gaillard.

Merci d'observer les règles de prudence et de limitation de vitesse qui s'imposent.

Vie pratique

Allons enfants de l'Île-de-France

Connaissez-vous le conseil régional d'Île-de-France ? Tous les jours, ses élus prennent des décisions qui vous concernent. Lycées, carte Imagine R, apprentissage, missions locales, logement, emploi... Créé en 2005, le Conseil régional des jeunes (CRJ) vous permet de donner votre avis sur toutes les actions. Aujourd'hui il renouvelle ses membres. Vous avez entre 15 et 23 ans ? Vous habitez l'Île-de-France ? Vous avez des idées, envie de vous engager ? Devenez membre du CRJ.

Qui peut être candidat ?

Tous les jeunes vivant en Île-de-France et âgés de 15 à 23 ans à la date du tirage au sort.

Comment seront désignés les membres du CRJ ?

Le 19 novembre 2007, 140 jeunes seront tirés au sort parmi tous les candidats. Le lendemain, la liste des nouveaux membres sera disponible sur Internet.

Comment fonctionne le CRJ ?

Ses membres se réunissent environ deux fois par mois à Paris. Les frais de transport sont remboursés.

Inscription sur Internet jusqu'au 31 octobre 2007 :
www.iledefrance1523ans.fr

Cérémonie du 11 novembre 2007

Les « Flammes de la mémoire 2007 » en Essonne : cette action propose d'offrir à chaque habitant du département la possibilité de participer au devoir de mémoire, en allumant et déposant une flamme au pied des monuments aux morts entre le 1^{er} et le 11 novembre, plus particulièrement la nuit du 10 au 11 novembre. C'est un geste symbolique, simple, utile et généreux. Les flammes, diffusées sur l'ensemble des communes, avec le concours des villes et villages partenaires, permettront la constitution d'un fonds destiné à soutenir l'association Le Souvenir français, représentée en Essonne par le colonel Colson, délégué général, dans sa mission d'entretien et de valorisation des sépultures et monuments érigés à la gloire des soldats de la grande guerre dans le département.

Vie pratique

Allons enfants de l'Île-de-France

Connaissez vous le conseil régional d'Île-de-France ? Tous les jours, ses élus prennent des décisions qui vous concernent. Lycées, carte Imagine R, apprentissage, missions locales, logement, emploi... Créé en 2005, le Conseil régional des jeunes (CRJ) vous permet de donner votre avis sur toutes les actions. Aujourd'hui il renouvelle ses membres. Vous avez entre 15 et 23 ans ? Vous habitez l'Île-de-France ? Vous avez des idées, envie de vous engager ? Devenez membre du CRJ.

Qui peut être candidat ?

Tous les jeunes vivant en Île-de-France et âgés de 15 à 23 ans à la date du tirage au sort.

Comment seront désignés les membres du CRJ ?

Le 19 novembre 2007, 140 jeunes seront tirés au sort parmi tous les candidats. Le lendemain, la liste des nouveaux membres sera disponible sur Internet.

Comment fonctionne le CRJ ?

Ses membres se réunissent environ deux fois par mois à Paris. Les frais de transport sont remboursés.

Inscription sur Internet jusqu'au 31 octobre 2007 :
www.iledefrance1523ans.fr

Cérémonie du 11 novembre 2007

Les « Flammes de la mémoire 2007 » en Essonne : cette action propose d'offrir à chaque habitant du département la possibilité de participer au devoir de mémoire, en allumant et déposant une flamme au pied des monuments aux morts entre le 1^{er} et le 11 novembre, plus particulièrement la nuit du 10 au 11 novembre. C'est un geste symbolique, simple, utile et généreux. Les flammes, diffusées sur l'ensemble des communes, avec le concours des villes et villages partenaires, permettront la constitution d'un fonds destiné à soutenir l'association Le Souvenir français, représentée en Essonne par le colonel Colson, délégué général, dans sa mission d'entretien et de valorisation des sépultures et monuments érigés à la gloire des soldats de la grande guerre dans le département.

Vie pratique

Collants de textiles

Pour favoriser la récupération des textiles, la déchetterie de Millv-la-Forêt est désormais équipée de conteneurs prévus à cet effet.

Jeux dangereux et pratiques violentes

Depuis quelques années, dans les cours de récréation, mais aussi à l'extérieur, les « jeux » dangereux et les pratiques violentes sont en augmentation et sont, à l'heure actuelle, mal connus. Mais ces phénomènes sont récurrents. Tout en veillant à ne pas dramatiser les faits, il convient de tout mettre en œuvre pour qu'ils ne soient pas niés ou masqués.

On distingue deux types de « jeux » dangereux et de pratiques violentes : les « jeux » de non-oxygénation et les « jeux » d'agression. Dans les deux cas, les signes d'alerte sont physiques et comportementaux (traces rouges autour du cou, joues rouges, défaut de la mémoire récente, découverte d'un foulard, d'une écharpe, d'une corde que l'enfant garde et veut garder sur lui en permanence, agressivité soudaine, violence verbale et/ou physique, isolement, repli sur soi, questions posées par l'enfant sur les effets, les sensations et les risques de la strangulation, blessures, traces de coups, vêtements abîmés, vols, présence de manifestations anxieuses telles que troubles du sommeil, refus d'aller en classe...). L'accumulation de signes constitue une alerte sur une éventuelle participation active ou passive de l'enfant à ce type de « jeu ». Rappelons que la demande d'aide de la part des victimes de ces « jeux » dangereux se tourne rarement vers les adultes, les parents. Aussi, le repérage de ces signes est-il une priorité pour ceux qui partagent la responsabilité éducative (parents, personnels de l'Éducation nationale, municipalités en charge des écoles, conseil général en charge des collèges).

Vie pratique

Collecte de textiles

Pour favoriser la récupération des textiles, la déchetterie de Milly-la-Forêt est désormais équipée de conteneurs prévus à cet effet.

Jeux dangereux et pratiques violentes

Depuis quelques années, dans les cours de récréation, mais aussi à l'extérieur, les « jeux » dangereux et les pratiques violentes sont en augmentation et sont, à l'heure actuelle, mal connus. Mais ces phénomènes sont récurrents. Tout en veillant à ne pas dramatiser les faits, il convient de tout mettre en œuvre pour qu'ils ne soient pas niés ou masqués.

On distingue deux types de « jeux » dangereux et de pratiques violentes : les « jeux » de non-oxygénation et les « jeux » d'agression. Dans les deux cas, les signes d'alerte sont physiques et comportementaux (traces rouges autour du cou, joues rouges, défaut de la mémoire récente, découverte d'un foulard, d'une écharpe, d'une corde que l'enfant garde et veut garder sur lui en permanence, agressivité soudaine, violence verbale et/ou physique, isolement, repli sur soi, questions posées par l'enfant sur les effets, les sensations et les risques de la strangulation, blessures, traces de coups, vêtements abîmés, vols, présence de manifestations anxieuses telles que troubles du sommeil, refus d'aller en classe...). L'accumulation de signes constitue une alerte sur une éventuelle participation active ou passive de l'enfant à ce type de « jeu ». Rappelons que la demande d'aide de la part des victimes de ces « jeux » dangereux se tourne rarement vers les adultes, les parents. Aussi, le repérage de ces signes est-il une priorité pour ceux qui partagent la responsabilité éducative (parents, personnels de l'Éducation nationale, municipalités en charge des écoles, conseil général en charge des collèges).

Un peu d'histoire

Autour de Champmotteux

Le domaine de Bélesbat, qui date du xv^e siècle, a connu des périodes fastes, notamment à l'époque de Voltaire où de nombreuses fêtes y étaient organisées.

La vie de château à Bélesbat

Vers 1480, Louis XI cède un de ses logis royaux situés à Courdimanche, le château de Bélesbat, à son barbier-chirurgien en guise de reconnaissance. Cet ancien valet devenu conseiller a su en effet se rendre indispensable en se chargeant de certaines missions diplomatiques et en se transformant à l'occasion en homme de main du roi. Anobli en 1474, il se fait appeler Olivier le Daim, du nom de l'animal qui lui fournit la peau de ses justaucorps. Malgré ce patronyme inoffensif, le barbier a une réputation d'homme cruel, et il est d'ailleurs surnommé Olivier le Mauvais ou Olivier le Diable. Comme il est aussi propriétaire du château du Grand-Veneur, à Soisy-sur-Seine, et du château de Villiers, à Cerny, l'homme de confiance du roi fait beaucoup d'envieux qui attendent leur heure. Ainsi, un an seulement après la mort de son protecteur Louis XI, Olivier le Daim est arrêté, jugé et pendu en 1484 à Paris. Le domaine de Bélesbat est alors cédé à la famille Hurault, qui va le conserver pendant deux siècles.

Robert Hurault épouse la fille unique de Michel-de-L'Hospital et le grand chancelier de France vient mourir dans ce château en 1573 (?)

Au xvii^e siècle, Charles-Paul Hurault, marquis de Bélesbat, entreprend de grands travaux dans le domaine. Il fait construire un nouveau château, aménage le parc à la française et creuse un grand canal en détournant le cours de la rivière Essonne. Pendant toute la première moitié du xviii^e siècle, ce « logis de briques », acheté par un général chargé des vivres aux armées, devient un lieu de plaisirs et de fêtes. La nièce de ce seigneur, la marquise de Prie, est une courtisane qui attire les proches de Louis XV, dont monsieur de Voltaire, qui commence à se faire un nom et qui écrit même une mascarade intitulée *La Fête de Bélesbat* en 1725.

Pendant que les notes se jouissent au château, les 120 habitants de Courdimanche ne sont pas toujours à la fête, comme le décrit le journal du curé du village : « Le territoire est assez mauvais. Il semble que le peuple supplée par son travail à l'ingratitude de la terre. » La moitié de la superficie est occupée par des terres labourables, mais comprend aussi des bois, des pâturages, des prés et des vignes, qui produisent chaque année plus de 2 000 tonneaux de vins consommés sur place. Quand le châtelain est remplacé par un nouveau propriétaire, les festivités prennent fin, le domaine est délaissé et les arbres du parc abattus. À la Révolution, le seigneur se fait citoyen et il parvient même à empêcher le démantèlement des tourelles et le comblement des douves réclamés par un agent national de Courdimanche. C'en est toutefois fini de la vie de château, en 1863, quand la propriété est amputée par la construction de la ligne de chemin de fer Paris-Montargis. Pendant la Première Guerre mondiale, la grande

Un peu d'histoire

propriété devient une infirmerie militaire, puis le siège provisoire de la Kommandantur pendant l'occupation. À la Libération, le château et le parc ont beaucoup souffert et, à la mort de sa propriétaire, il est vendu à une société immobilière qui commence par restaurer les toitures, mais entreprend ensuite un véritable travail de démolition. Le vieux logis et le pigeonnier sont abattus, les bâtiments en briques du xv^e siècle laissés à l'abandon et les douves comblées par les gravats d'un entrepreneur local. Les projets de lotissement se succèdent, mais c'est finalement un golf qui s'implante dans le parc en 1990. Depuis 1998, un château-hôtel, un centre fitness, un centre d'affaires font de Bélesbat un domaine de luxe. Les essences d'origine ont été réintroduites, et une fois franchie l'ancienne poterne restaurée avec ses deux tourelles, on retrouve la vie de château.